

## Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 3 février 1883

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 1 p. (72v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 3 février 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51127>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 février 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Griess-Traut, Virginie \(1814-1898\)](#)

Lieu de destination 26, rue de Grenelle, Paris

## Description

Résumé Godin retourne à Virginie Griess-Traut un article qu'il n'a pas souhaité publier dans le journal *Le Devoir*.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Le nom de la destinatrice est manuscrit à la mine de plomb au bas du folio : « Mad Griess Traut ».

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Émile B. à Mme T.  
1<sup>er</sup>

Chère Madame et amie;

J'ai bien reçu votre  
lettre du 3 janvier, mais  
cez article me m'a pas  
permis avoir une caractéris-  
tique véritablement  
utile. et les matières du  
Dorein étant abondantes,  
je n'ai pas pu donner  
plus que nous le nécessitent  
sans ce p'ti.

Toujours assurée malgré  
cela que je serai disposé  
à accueillir des communica-  
tions que vous meurez

bien me faire, je vous  
souhaitant le succès de  
l'acte de suffisance.

Veuillez agréer,  
chères Madame et  
amie, l'assurance de  
mon dévouement

Emile B.

Madame Ernest